# 1– Ajouts Principaux

* Création des catégories U15 (Minime 1 à Cadet 1) etU18(Cadet 2 à Juniors 2),
* Regroupement des catégories de vétérans tous les 10ans
* RP SLA 23 - Regroupement des catégories d’âge en slalom
* Création d’un titre de Champion de France Combiné K1/C1 pour lesU15 et les U18

# 2– Modifications Principales

* Modification du calendrier avec une course nationale par mois et par niveau entre mars et juin,
* Automne consacré à l’animation régionale.

# Plus de lisibilité et de cohérence dans la présentation du RS

* + Réécriture complète afin de simplifier le RS,
	+ Moins de RP pour simplifier la compréhension.

3

**Autres précisions :**

* Catégorie U15 :
	+ Pour accéder aux phases finales de l’animation : Finale coupe de France et Championnats de France le principe de bivalence est imposé : avoir fait une performance inférieure à1000 points dans une 2èmeembarcation : K1=> C1 et C1 => K1 sur une course nationale ou régionale dans la même saison (de septembre à la finale).

L’ancienne règle appliquée aux minimes est étendue à la catégorie U15 en 2021

* + Les minimes 1 ayant plus de 900 pts au Classement National Numérique accèdent à la première étape interrégionale sur la base d’une liste fournie à la CNA, au plus tard le 10 février 2021 par la commission régionale slalom. Si leur nombre de points au classement numérique national est inférieur à 900 pts à l’issue de la 1ère étape, ils peuvent accéder à l’étape suivante même s’ils n’ont pas encore 4 manches.

Annexes 2021 : Annexe 6 : Coupe de France N3 6.2. Conditions particulières d’accès des U15 à la coupe de France N3

* Le règlement précise : avoir un minimum de 4 résultats dans les 12 mois précédant la date d’inscription à une étape =>point de vigilance : certains compétiteurs qui ont couru en N3 début 2020 et n’ont participé à aucune course depuis risque de ne plus figurer dans le classement => importance de courir les premières compétitions régionales.
* Le classement Coupe de France permet la confrontation dans la strate ainsi que les montées et descentes, ce sera donc la référence pour évaluer le niveau d’un(e) slalomeur(euse).